



Conseil Général de Ropraz
P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

Ropraz, le 29 mars 2018

EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 27 mars 2018

Présidence : M. Simon GILLIERON

- Vu le préavis municipal n° 02/2018 sur la demande d'un crédit de CHF 650'000.- pour l'achat de la laiterie de Ropraz, parcelle no 24,
- Ouï le rapport de la commission des finances du 15 mars 2018,
- Ouï le rapport de la commission ad'hoc du 19 mars 2018,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

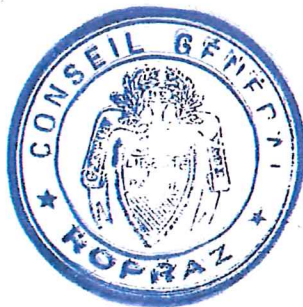
le Conseil Général de Ropraz décide

de refuser le préavis municipal n° 02/2018 de la Commune de Ropraz tel que présenté,

ceci à 18 non, 9 oui et 7 abstentions

Le Président :

Simon GILLIERON



La Secrétaire :

Diane BAUD



Conseil Général de Ropraz
P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

Ropraz, le 29 mars 2018

EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 27 mars 2018

Présidence : M. Simon GILLIERON

- Vu le préavis municipal n° 01/2018 sur la demande de crédit de CHF 180'000.- pour la réhabilitation des captages et de la station de pompage de la Censeire
- Ouï le rapport de la commission des finances du 15 mars 2018,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

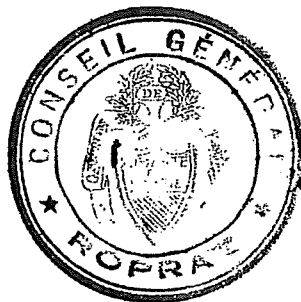
le Conseil Général de Ropraz décide

d'accepter le préavis municipal n° 01/2018 de la Commune de Ropraz tel que présenté,

ceci à l'unanimité.

Le Président

Simon GILLIERON



La Secrétaire :

Diane BAUD